

Paris, le 10 août 2016

**A l'attention de Mesdames et Messieurs les Techniciens et Ingénieurs de
Recherche relevant de la Délégation Paris Michel-Ange**

**Objet : Campagne d'avancement de grade par voie de sélection
professionnelle au titre de l'année 2017**



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

Mesdames, Messieurs,

Les inscriptions aux examens de Sélection Professionnelle pour l'accès aux grades d'ingénieur de recherche hors classe (IRHC), de technicien de la recherche de classe exceptionnelle (TCE) et de technicien de la recherche de classe supérieure (TCS) se dérouleront **du jeudi 1^{er} septembre 9h au lundi 26 septembre 2016 avant minuit.**

Aucun dossier de candidature ne pourra être téléchargé, retiré ou déposé en délégation.

Seule la modalité d'inscription en ligne est possible, et ce à partir de l'adresse Web suivante :

<http://www.dgdr.cnrs.fr/drh/carriere/select-prof.htm>

Les conditions statutaires requises sont mentionnées ci-dessous et s'apprécient au 31 décembre 2016 :

Accès au grade d'IRHC		
Grade	Conditions d'échelon	Conditions d'ancienneté dans le corps
IR1	-	8 ans de services comme IR
IR2	7ème	8 ans de services effectifs dans le grade des IR2

Accès au grade de TCE				Accès au grade de TCS			
Grade	Conditions d'échelon	Conditions d'ancienneté dans l'échelon	Condition d'ancienneté en catégorie B	Grade	Conditions d'échelon	Conditions d'ancienneté dans l'échelon	Condition d'ancienneté en catégorie B
TCS	6 ^e	-	3 ans	TCN	4 ^e	1 an	3 ans

Vous pourrez également télécharger à partir du lien ci-dessus le guide du candidat, précisant les conditions à remplir pour les accès aux grades d'IRHC, de TCE et de TCS, ainsi que le déroulement des examens.

Les épreuves orales se dérouleront :

- pour les TCE et TCS : du 7 novembre au 21 novembre 2016
- pour les IRHC : du 22 novembre au 30 novembre 2016

Au titre de cette campagne, le nombre de possibilités d'avancement, fixé par la décision DEC161336DRH du 29 juin 2016, se répartit comme suit :

- 52 emplois d'ingénieurs de recherche hors classe,
- 73 emplois de techniciens de la recherche de classe exceptionnelle,
- 84 emplois de techniciens de la recherche de classe supérieure.

Le Service des ressources humaines de la Délégation se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

L'adjointe à la Déléguée Régionale
de Paris Michel-Ange



Christelle ROULAIN